

SOMMAIRE

LE TERRITOIRE	1
Le Vaucluse, un département contrasté	1
Une économie tournée vers le tourisme et l'agriculture	2
Un niveau d'équipement globalement satisfaisant	2
Environ 9 communes sur 10 soumises aux risques mouvements de terrain, séismes, inondations et incendies de forêt	3
De fortes tensions sur le marché foncier.....	3
18 000 logements privés potentiellement indignes dans le Vaucluse.....	3
Plus d'1 habitant sur 10 habite dans un quartier prioritaire	3
LA POPULATION VAUCLUSIENNE	4
Une croissance démographique qui ralentit dans le département	4
Un département jeune, mais plus âgé dans le nord et l'est du département	4
1 personne âgée de 75 ans ou plus sur 4 en situation de perte d'autonomie modérée à sévère	4
Des revenus faibles, surtout dans les zones urbaines et à la frontière des Alpes-de-Haute-Provence.....	4
Le Vaucluse, département de la région le plus touché par le chômage	5
L'OFFRE DE SOINS	6
L'offre de médecins généralistes libéraux la plus faible de la région et en baisse depuis 2011	6
Une offre de spécialistes libéraux concentrée dans les 4 grandes villes du département.....	6
Une offre paramédicale inférieure à la moyenne régionale	6
Un taux d'équipement en Soins de Suite et Réadaptation presque 2 fois inférieur à la moyenne régionale	6
Un accès aux urgences plus difficile dans les zones rurales du centre et de l'est du département.....	7
Un équipement en structures médico-sociales proche de celui de la région	7
L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION	8
Plus de la moitié des décès liés à un cancer ou à une maladie de l'appareil circulatoire	8
Une mortalité prématurée élevée dans les cantons de Sault et d'Avignon.....	8
Une surmortalité par rapport à la région pour différentes causes de décès	8
Près de 20 000 diabétiques traités dans le département.....	8
Environ 3 000 Interruptions Volontaires de Grossesse en 2013	8
LES ACTES DE PRÉVENTION	9
Une réalisation de bilans buccodentaires chez les enfants âgés de 6 ans peu fréquente dans les grandes villes du département	9
Près d'1 femme âgée de 50-74 ans sur 2 a participé au dépistage organisé du cancer du sein	9
Près d'1 personne âgée de 65 ans ou plus sur 2 vaccinée contre la grippe	9
RÉFÉRENCES	10

LES POINTS ESSENTIELS

- Une population jeune dans et autour des grandes villes du département, mais plus âgée dans les territoires ruraux et montagneux ;
- Le département de la région le plus touché par la pauvreté ;
- Des difficultés d'accès aux soins marquées dans les zones rurales et montagneuses du département ;
- Un département qui peine à attirer les professionnels de santé libéraux ;
- Des indicateurs de santé moins favorables qu'en Paca qui soulignent la nécessité de développer des actions de prévention dans le département ;
- Des territoires qui cumulent les difficultés de différents ordres : le nord-est du département et l'agglomération d'Avignon.

LE TERRITOIRE

Le Vaucluse, un département contrasté

Avec une surface de 3 567 km², soit 11 % de la surface régionale, le Vaucluse est le plus petit département de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est situé au carrefour des régions Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et s'étend de la Drôme provençale avec l'enclave des Papes, jusqu'aux plaines du sud Luberon. C'est un département contrasté sur le plan topographique, qui comporte des zones urbaines et rurales, des plaines, des plateaux et des territoires de montagne. Il compte 5 grands territoires : le Haut-Vaucluse, le Lubéron, le Pays des Sorgues, le Grand Avignon et le pays du Mont-Ventoux (1).

Le Haut-Vaucluse, organisé autour des villes de Bollène, Valréas et Vaison-la-Romaine, offre un maillage régulier de villes moyennes et de bourgs. C'est un territoire à la fois rural et industrialisé, dont l'économie repose sur la viticulture, le tourisme, les services de proximité. Il présente la particularité d'être à l'interface de plusieurs départements et régions.

Le Lubéron possède à la fois une tradition agricole et une très forte attractivité touristique. Il s'agit également d'un lieu de desserrement de l'agglomération aixoise, où la population



Carte du Vaucluse – Crédit Larousse

augmente rapidement.

Le grand Avignon et le Pays des Sorgues constituent un espace de plaine fortement urbanisé, qui rassemble les 5 plus grandes villes du département (Avignon, Cavailon, L'Isle-sur-la-Sorgue, Carpentras, Orange). Ce territoire concentre une grande partie de la population vauclusienne et des activités économiques du département.

Le pays du Mont-Ventoux comprend les zones de plateaux et montagnes, situées à l'est du département (Ventoux, Dentelles de Montmirail, Monts de Vaucluse). Ce territoire est relativement isolé mais offre un environnement et un cadre de vie de qualité.

Une économie tournée vers le tourisme et l'agriculture

Au 1er septembre 2017, le Vaucluse comptait près de 30 000 établissements inscrits au registre des commerces et des sociétés et plus de 94 000 emplois (2). Comme dans le reste de la région Paca, l'économie résidentielle représente plus de 45 % des emplois dans le Vaucluse. Le secteur commercial vauclusien (et notamment le commerce de détail) est très représenté dans le département au regard de sa taille et emploie environ 30 000 personnes. L'industrie représente 8 % des entreprises et 18 % des emplois du département. Les principales activités présentes sur le territoire sont la plasturgie, le travail des métaux, ou encore les cosmétiques. Enfin, les services à la personne répondent à des besoins nouveaux et sont appelés à se développer pour accompagner les évolutions démographiques futures. Le tissu économique du Vaucluse se caractérise par une prépondérance de petits établissements : près de la moitié (46 %) des établissements ne comptent aucun salarié et la quasi-totalité d'entre eux moins de 10 salariés.

Plus de la moitié de la surface du département est occupée par des espaces agricoles, le double de la moyenne régionale. Malgré une baisse du nombre d'exploitations ces dernières années et un vieillissement des chefs d'exploitation (40 % ont plus de 55 ans), l'agriculture reste un pilier de l'économie du département. La viticulture, notamment, représente 60 % de l'activité agricole.

Selon la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), l'agriculture est un secteur à risque, de par le nombre et la gravité des accidents du travail qu'il engendre (3). Les activités du travail de la vigne, de la vendange et les travaux dans les chais et cuves exposent les travailleurs à une multitude de risques professionnels (risques liés aux gestes répétitifs et aux postures contraignantes de la taille et de la vendange avec tous les troubles musculo-squelettiques associés ; risques de coupures ou blessures liés à l'utilisation de machines et outils coupants ; risques chimiques liés à l'exposition aux pesticides et engrais lors des traitements phytosanitaires et de fertilisation...). Par ailleurs, un excès de risque de décès par suicide a été observé chez les agriculteurs dans plusieurs études françaises et internationales (4).

Le tourisme est un secteur économique déterminant pour le département : le Vaucluse a accueilli 4,2 millions de touristes en 2014 (5) et compte plus de 16 000 emplois liés au tourisme, dont 70 % d'emplois salariés directs. Ce département comporte de nombreux atouts : il abrite des sites naturels exceptionnels sur le plan environnemental et paysager (19 sites classés) comme le mont Ventoux, le Luberon, les Dentelles de Montmirail, les gorges de la Nesque, Fontaine-de-Vaucluse, le Colorado provençal...Le département possède également un patrimoine protégé d'une

grande richesse (plus de 220 monuments classés). Enfin, il tire sa renommée culturelle des arts vivants qui s'y expriment à travers de multiples manifestations et festivals. L'activité touristique dans le département génère un afflux important de population pendant la période estivale et est susceptible d'impacter les déplacements et l'accès aux équipements des habitants résidant à l'année, mais aussi l'activité des professionnels de santé de certains territoires.

Le Vaucluse, de par son activité touristique et agricole développée, accueille de nombreux travailleurs saisonniers (près de 2 500 emplois en équivalent temps plein dans le département) (6). Ces derniers constituent une population à risque sur le plan de la santé. Ils sont soumis à davantage de risques professionnels de par la nature et l'intensité de leur activité. Ils font plus souvent l'expérience d'accidents du travail, de gravité souvent importante. Les travailleurs saisonniers et notamment les jeunes sont également plus nombreux à avoir des comportements à risque (consommation d'alcool et de substances psychoactives notamment). Ils rencontrent des difficultés d'accès aux soins, de par leur situation sociale précaire et leur méconnaissance de l'offre locale. Enfin, la forte mobilité de l'emploi et la grande diversité des lieux de travail des saisonniers rendent très difficile le suivi de ces salariés et la traçabilité de leurs expositions aux risques professionnels (7).

Un niveau d'équipement globalement satisfaisant

Le Vaucluse est relativement bien doté en équipements et services^[1] (commerces, écoles, services de santé...), avec 44,4 équipements pour 1 000 habitants, contre 46,9 dans la région. Il se situe au 3^e rang régional en terme de nombre d'équipements par commune. L'accessibilité à l'ensemble des équipements et services est très bonne : la distance moyenne aux équipements s'établit à moins d'un kilomètre (12^e rang national).

Pour autant, des déséquilibres territoriaux demeurent, certaines communes accusant un sous-équipement et se trouvant parfois éloignées des commerces et services. Ainsi, certaines petites communes rurales des pays du Ventoux ou du plateau de Sault se situent à plus d'un quart d'heure en moyenne du panier des équipements intermédiaires, ou à plus d'une demi-heure de celui des équipements supérieurs.

[1] Les équipements et services, publics ou privés, recensés chaque année dans la Base Permanente des Équipements (BPE) sont regroupés en trois gammes selon leur fréquence d'implantation et leur présence conjointe sur le territoire communal. Elles traduisent une hiérarchie dans les services rendus à la population. La gamme de proximité rassemble les services les plus présents sur le territoire comme les écoles, les médecins généralistes ou les boulangeries. La gamme supérieure regroupe des équipements plus rares comme les lycées, les établissements hospitaliers ou les hypermarchés. On retrouve dans cette gamme de nombreux équipements de santé ou sociaux. Enfin, à mi-chemin, la gamme intermédiaire rassemble des services comme les collèges, les opticiens ou les supermarchés.

Environ 9 communes sur 10 soumises aux risques mouvements de terrain, séismes, inondations et incendies de forêt

Toutes les communes du Vaucluse sont soumises aux risques mouvements de terrain et séismes, 98 % d'entre elles (n=148) sont exposées au risque inondations et 90,7 % (n=137) au risque incendies de forêt.

Trois risques naturels sont plus présents : les inondations qui sont engendrées par le Rhône, la Durance, l'Aygues et l'Ouvèze ; les incendies de forêt car les forêts et zones boisées représentent les trois-quarts de la superficie du département ; les mouvements de terrain qui sont notamment liés au retrait-gonflement des argiles. Par exemple, entre 2006 et 2015, 102 inondations ont eues lieu dans le Vaucluse, soit 9,6 % des inondations recensées dans la région Paca.

Les conséquences des catastrophes naturelles sont nombreuses, tant sur le plan physique (lésions, intoxications, noyades, maladies respiratoires...) que sur les plans psychologique et social (déclenchement ou aggravation de troubles psychologiques, augmentation de la consommation de médicaments psychotropes...). Ces troubles peuvent persister plusieurs années après l'événement.

De fortes tensions sur le marché foncier

En 2014, un peu plus de 240 000 résidences principales ont été recensées dans le département. La situation du logement dans le Vaucluse se caractérise par une faible proportion de logements collectifs (34,8 % des logements, contre 56,7 % en Paca), un parc social concentré dans les villes centres et une concurrence entre le marché résidentiel touristique et l'habitat permanent, qui pénalise en particulier les jeunes et les ménages les plus précaires. En 2014, les résidences secondaires représentaient 7,5 % des logements dans le département, moitié moins que dans la région (17,5 %). Elles étaient par contre beaucoup plus nombreuses dans certaines zones rurales du département, comme dans le Lubéron (37,4 % de résidences secondaires dans les cantons de Gordes et Bonnieux), ou dans les bassins de vie de Sault (34,1 %) et de Malaucène (32,6 %).

Par conséquent, le Vaucluse est marqué par des tensions foncières qui génèrent des pénuries tant sur le marché locatif, dont l'habitat social, que sur le marché de l'accession à la propriété.

18 000 logements privés potentiellement indignes dans le Vaucluse

En 2014, les logements anciens (construits avant 1949) représentaient 24,3 % du parc de logements dans le Vaucluse, contre 21 % en Paca (8). Ils étaient particulièrement nombreux dans les zones rurales du nord-

est du département : 45,6 % dans le bassin de vie de Sault, 41 % dans celui de Malaucène.

En 2013, on estimait à environ 18 000 le nombre de logements privés potentiellement indignes^[2], représentant 8,4 % des logements du département (Paca : 6,6 %). Là encore, ils étaient particulièrement nombreux dans les zones rurales du nord-est et du centre du département.

La dégradation du bâti ou l'ancienneté des installations peut avoir des conséquences néfastes sur la santé des occupants, du fait notamment de la présence de plomb (peintures ou vieilles canalisations) et d'appareils de chauffage anciens. De plus, les logements anciens peuvent être inadaptés pour les personnes âgées et favoriser la survenue d'accidents domestiques au sein de ce groupe de population.

Plus d'1 habitant sur 10 habite dans un quartier prioritaire

Le Vaucluse compte 22 quartiers prioritaires^[3], localisés dans les grandes villes du département et notamment à Carpentras (n=4), Avignon (n=3), Sorgues (n=3), Cavaillon (n=2), le Pontet (n=2) et Orange (n=2). Environ 63 000 personnes y résidaient en 2013, soit 11,5 % de la population du Vaucluse (9). Aucune donnée récente n'est disponible à l'échelle de ces territoires, mais de nombreuses études ont montré que les habitants des quartiers de la politique de la ville sont en moins bonne santé que le reste de la population. Ils sont davantage touchés par certaines pathologies, comme la dépression, le surpoids, l'obésité et le diabète. Ils rencontrent de plus des difficultés importantes d'accès aux soins et sont nombreux à retarder ou à renoncer à se soigner.



[2] Sont considérés comme « potentiellement indignes » les logements de catégories cadastrales 6,7 et 8 (la classification communale, qui s'applique tant aux maisons individuelles qu'aux appartements, comprend huit catégories allant de 1 (logement de grand luxe) à 8 (logement médiocre)) occupés par des ménages à très faibles ressources (Revenu fiscal de référence en dessous de 70 à 150 % du seuil de pauvreté).

[3] Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. En métropole, ils ont été identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitants.

LA POPULATION VAUCLUSIENNE

Une croissance démographique qui ralentit dans le département

Au 1^{er} janvier 2018, d'après les estimations de l'INSEE, le Vaucluse comptait 566 096 habitants, représentant 11 % de la population régionale. C'est le 4^e département de la région en nombre d'habitants.

La densité de population dans le département est proche de la moyenne régionale (155,4 habitants par km² contre 158,7 en Paca en 2014), mais ce chiffre masque une inégale répartition de la population : plus des deux tiers de la population vauclusienne réside dans une des cinq principales villes du département (Avignon, Orange, Carpentras, Cavaillon et l'Isle sur la Sorgue), alors que les zones rurales et montagneuses du centre et de l'est du département sont faiblement peuplées.

Le Vaucluse a connu un essor démographique et a vu sa population augmenter de plus de 40 % en 30 ans, en raison d'un solde migratoire très élevé. Ce département continue à gagner des habitants, mais de façon beaucoup plus modeste, en raison d'une baisse de son attractivité. Ainsi, la population du département a augmenté en moyenne de 0,5 % chaque année entre 2009 et 2014, comme dans la région (+ 0,4 % par an). D'après les projections de l'INSEE, la population du département devrait augmenter de près de 70 000 personnes d'ici 2040.

Un département jeune, mais plus âgé dans le nord et l'est du département

La population du Vaucluse est relativement jeune. En 2014, environ 80 000 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans ont été comptabilisées dans le département. Environ un quart de la population (24,1 %) était âgée de moins de 20 ans dans le Vaucluse, proportion la plus élevée de la région Paca (22,7 %). Par ailleurs, le département comptait moins de personnes âgées que le reste de la région : en 2014, 26,8 % de la population avait 60 ans ou plus (région : 27,7 %) et 9,9 % était âgée de 75 ans ou plus (région : 10,7 %).

Des différences importantes peuvent être relevées entre les zones urbaines et périurbaines, et les zones rurales

du département. Les grandes villes du Vaucluse et leurs banlieues, situées à l'ouest et au sud du Vaucluse, comptent beaucoup d'enfants et de jeunes, alors que les zones rurales et montagneuses du nord et de l'est du département présentent des populations beaucoup plus âgées.

1 personne âgée de 75 ans ou plus sur 4 en situation de perte d'autonomie modérée à sévère

En 2014, 54 934 personnes âgées de 75 et plus résidaient dans le Vaucluse (9,9 % de la population du département). Parmi elles, 41 % vivaient seules dans leur résidence principale (région Paca : 42,3 %) et présentaient donc un risque accru d'isolement social.

En 2014, parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus résidant dans le département, près d'1 sur 4 (25 %) se trouvait dans une situation de perte d'autonomie modérée à sévère (région Paca : 26,8 %) **(10)**.

Dans le Vaucluse comme dans la région et en France, la population vieillit. Dans les prochaines années, ce mouvement va encore s'accroître avec l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom. En 2028, d'après les projections de l'INSEE, plus de 77 000 personnes seront âgées de 75 ans ou plus dans le Vaucluse, contre moins de 55 000 en 2014. Elles représenteront alors 12,8 % de la population du département, contre 13,5 % dans la région. Sous l'hypothèse d'un maintien du taux de croissance des places en institutions, plus de 5 700 personnes âgées de 75 ans ou plus résideraient dans un établissement. En 2028, plus de 8 500 personnes âgées de 75 ans ou plus seraient en perte d'autonomie sévère à domicile **(10)**.

Les personnes dépendantes ont besoin d'un accompagnement régulier, voire quotidien, de la part de professionnels des services à la personne comme de leurs proches (aidants informels). La santé physique et psychique des aidants peut être fortement impactée par cette situation.

Des revenus faibles, surtout dans les zones urbaines et à la frontière des Alpes-de-Haute-Provence

Le Vaucluse présente des indicateurs de précarité bien souvent défavorables par rapport au reste de la région. En 2014, le revenu médian par unité de consommation était le plus faible de la région : 18 222 euros dans le département,

contre 20 094 euros en moyenne en région Paca. Une personne sur 5 (20,9 %) disposait de revenus inférieurs au seuil de bas revenus en 2015 (1 021 euros mensuels), contre 17,6 % dans la région. Les zones urbaines et le nord-est du département sont particulièrement touchés par la précarité, alors que le territoire du Lubéron est plus aisé que le reste du département.

Les inégalités sociales sont très importantes dans le Vaucluse, comme dans la région.. C'est notamment le cas dans les grandes villes du département : le rapport de revenu entre les 10 % les plus pauvres et les 10 % les plus aisés varie ainsi de 1 à 8 pour Carpentras, Cavaillon ou Orange, et de 1 à 13 en Avignon.

En 2014, le Vaucluse comptait environ 21 000 familles monoparentales, soit 26,3 % des ménages avec enfant(s) de moins de 25 ans (27,5 % dans la région). La proportion de familles monoparentales est plus élevée dans les territoires les moins favorisés sur le plan social.

Revenus modestes et situations de vulnérabilité socioprofessionnelle jouent négativement sur l'état de santé en exposant les personnes à des conditions de travail, de logement et de vie dégradées.

Le Vaucluse, département de la région le plus touché par le chômage

Au deuxième trimestre 2017, le Vaucluse était le département de la région qui présentait le plus fort taux de chômage (11,9 %, contre 10,8 % dans la région). Deux zones d'emploi étaient particulièrement touchées, celles d'Orange (12,7 %) et de Cavaillon-Apt (13,1 %). Plus d'un jeune âgé de 15 à 24 ans sur 3 (35,1 %) était au chômage en 2014, là encore, le taux le plus élevé de la région (31,9 %).

Au-delà de la précarité financière qu'il engendre, le chômage a de nombreuses conséquences sur la santé : il favorise notamment l'apparition ou l'aggravation de certains problèmes de santé (maladies cardiovasculaires, cancers, dépression...). Il a de plus un impact social majeur puisqu'il augmente le risque de séparation et d'isolement social et impacte l'avenir scolaire des enfants **(11)**.

INDICATEURS CLÉS SUR LA POPULATION DU VAUCLUSE

	Vaucluse	Région
Enfants et jeunes de moins de 20 ans	24,1 %	22,7 %
Personnes âgées de 60 ans ou plus	26,8 %	27,7 %
Personnes âgées de 75 ans ou plus :		
Vivant seules dans leur résidence principale	41 %	42,3 %
En perte d'autonomie modérée ou sévère	25 %	26,8 %
Se sentant limitées dans les activités quotidiennes	51 %	53 %
Familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans	26,3 %	27,5 %
Population habitant dans un quartier prioritaire en 2013	11,5 %	10,3 %



L'OFFRE DE SOINS

L'offre de médecins généralistes libéraux la plus faible de la région et en baisse depuis 2011

En 2017, 510 médecins généralistes (MG) libéraux étaient en exercice dans le département, soit une densité de 92 MG pour 100 000 habitants, la plus faible de la région (108,6 MG / 100 000 habitants). L'offre en médecine générale est plus importante dans l'agglomération d'Avignon et dans le sud du département. Les zones rurales du département (nord, centre et est) sont par contre beaucoup moins bien dotées et les distances d'accès au médecin le plus proche dépassent les 10 km dans de nombreuses communes (12).

La densité de médecins généralistes est en baisse constante dans le département depuis 2011, ou elle était de 109,8 MG / 100 000 habitants. La situation risque de s'aggraver, en raison du vieillissement de la population des médecins. En 2017, plus de 6 MG sur 10 (61,6 %) étaient âgés de 55 ans ou plus, un chiffre un peu plus élevé que la moyenne régionale (58 %) et le 2^e département avec le chiffre le plus élevé de la région, derrière les Alpes-de-Haute-Provence (67,4 %).

Une offre de spécialistes libéraux concentrée dans les 4 grandes villes du département

En 2017, 567 médecins spécialistes exerçaient en libéral dans le département du Vaucluse, soit une densité de 102,3 spécialistes pour 100 000 habitants, un chiffre largement inférieur à la moyenne régionale (125,4 / 100 000). Parmi eux, plus d'1 sur 2 (53,1 %) était âgé de 55 ans ou plus, un chiffre légèrement inférieur à la moyenne régionale (56,2 %). Environ 6 spécialistes libéraux sur 10 (60,3 %) exerçaient en secteur 1, une proportion plus élevée que dans la région (56 %).

Les médecins spécialistes sont inégalement répartis dans le département : ils sont essentiellement concentrés dans les grandes villes du département. Ainsi, parmi l'ensemble des spécialistes du Vaucluse, 3 sur 4 exercent à Avignon (n=241, 42,5 %), Carpentras (n=63, 11,1 %), Orange (n=60, 10,6 %) ou Cavaillon (n=53, 9,3 %). A l'inverse, le canton de Sault ne compte aucun spécialiste.

En 2016, 7 communes du Vaucluse (4,6 %) étaient situées à au moins 30 mn de route d'un pédiatre, d'un gynécologue, d'un ophtalmologue ou d'un psychiatre libéral : elles étaient toutes situées dans le bassin de vie de Sault.

Une offre paramédicale inférieure à la moyenne régionale

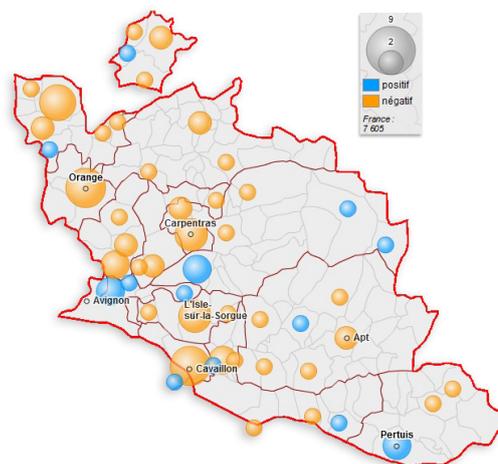
L'offre en professionnels paramédicaux est également relativement faible dans le département. En 2017, 1 096 infirmiers libéraux étaient en exercice dans le département, soit une densité de 197,7 professionnels pour 100 000 habitants, la plus faible de la région. Le département comptait également 635 masseurs kinésithérapeutes (densité de 114,5 pour 100 000 habitants, contre 146,1 pour 100 000 en Paca) et 170 orthophonistes libéraux (densité de 30,7 /100 000, contre 38,1 en région Paca), des chiffres là encore inférieurs à la moyenne régionale.

Un taux d'équipement en Soins de Suite et Réadaptation presque 2 fois inférieur à la moyenne régionale

Au 31 décembre 2015, le département du Vaucluse comptait 41 établissements sanitaires, soit 11 % de l'ensemble de l'offre sanitaire régionale. Parmi ces établissements, plus de la moitié (59 %) était dans le secteur privé. L'offre sanitaire publique intégrait 16 centres hospitaliers (anciens hôpitaux locaux inclus) et 1 centre hospitalier spécialisé en psychiatrie (CHS). L'offre privée comptait notamment 9 établissements de soins de courte durée, 8 centres de dialyse, 4 établissements de soins de suite et réadaptation, 1 établissement de lutte contre les maladies mentales. L'offre privée est concentrée dans la moitié ouest du département, alors que les hôpitaux publics assurent une meilleure couverture territoriale.

6

EVOLUTION DU NOMBRE D'OMNIPRATICIENS SUR 5 ANS, 2015



Source : SNIIRAM

En 2015, le taux d'équipement en Médecine Chirurgie Obstétrique dans le Vaucluse était proche de la moyenne régionale (40,5 places pour 10 000 habitants, contre 42 / 10 000 en région Paca). Le taux d'équipement en Soins de Suite et Réadaptation était par contre presque deux fois inférieur à la moyenne régionale (14,2 / 10 000 contre 25 / 10 000 en région Paca).

Le Vaucluse compte une offre en psychiatrie (16,7 places / 10 000 habitants versus 14,8 en région Paca), en soins de longue durée (46,5 vs 33,1 / 10 000) et en hospitalisation à domicile (2,5 vs 2 / 10 000) supérieure à la moyenne régionale.

Un accès aux urgences plus difficile dans les zones rurales du centre et de l'est du département

Le Vaucluse compte 9 services d'urgences autorisés, dont 1 pédiatrique. Ces services sont présents dans les grandes villes du département (Avignon, Orange, Cavaillon, Carpentras, Apt, Pertuis, Valréas, Vaison-la-Romaine). Le temps d'accès aux urgences est par conséquent faible dans les zones urbaines. Il est par contre beaucoup plus élevé dans les zones rurales isolées. Par exemple, dans l'espace de santé de proximité de Sault, une grande partie de la population est située à plus de 30 minutes d'un service d'urgences (13).

En 2016, avec 64 501 passages comptabilisés, le service d'urgences adultes d'Avignon a été le plus fréquenté du département et le 3e le plus fréquenté de la région derrière les services d'urgences des hôpitaux Pasteur de Nice et de la Timone à Marseille. A l'inverse, avec moins de 10 000 passages en 2016, les services d'urgences des hôpitaux de Valréas et de Vaison-la-Romaine constituent les moins fréquentés du département et les 2e et 3e services les moins fréquentés de la région.

En 2016, le taux de passage aux urgences, c'est-à-dire le nombre de passage aux urgences rapporté au nombre d'habitants du territoire, était de 43,9 % dans le Vaucluse, le deuxième le plus élevé de la région (taux de passage régional : 36 %) derrière les Hautes-Alpes (46,7 %). Par ailleurs, le Vaucluse a enregistré une hausse d'activité (+ 6,1 %) des services d'urgences entre 2015 et 2016 bien supérieure à la moyenne régionale (+ 2,8 %) (13).

Le taux élevé de passage aux urgences observé dans le département peut être lié au profil démographique départemental, à savoir les proportions élevées d'enfants et de personnes âgées dans certaines zones du département : on sait que ces publics ont davantage recours aux services d'urgences que les autres. Par ailleurs, ce constat interroge sur l'accessibilité de l'offre de soins l'offre de soins de premier recours dans le département.

Un équipement en structures médico-sociales proche de celui de la région

En 2016, le Vaucluse comptait près de 6 000 places en structures et établissements médico-sociaux pour personnes âgées (environ 4 600 places en maisons de retraite, 1 100 places en services de soins infirmiers à domicile et 120 places en accueil de jour), soit des taux d'équipement proches de la moyenne régionale.

Le département comptait également en 2016 près de 1 200 places dans des structures de prise en charge pour les enfants et adolescents handicapés, soit un taux d'équipement de 8,7 places pour 1 000 personnes âgées de moins de 20 ans en 2016, un chiffre un peu en deçà de la moyenne régionale (9,3 places pour 1 000 personnes âgées de moins de 20 ans). Il faut cependant noter que, comparativement à la région, le département était moins bien doté en instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), en établissements destinés aux enfants et adolescents polyhandicapés ou déficients moteur et sensoriels.

Enfin, environ 1 100 places en structures d'hébergement pour adultes handicapés ont été comptabilisées dans le Vaucluse en 2016, soit un taux d'équipement de 4,1 places pour 1 000 habitants âgés de 26 à 59 ans, un chiffre légèrement supérieur à la moyenne régionale (3,7 places pour 1 000 habitants âgés de 26 à 59 ans). Le département se démarquait de la région par un équipement plus élevé en foyers d'hébergement.

9 STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNÉ OUVERTES OU EN PROJET DANS LE VAUCLUSE EN 2017

En 2017, 5 structures d'exercice coordonné (maisons ou pôles de santé, labellisés Maisons de Santé Pluriprofessionnelles et/ou Maisons Régionales de la Santé) sont ouvertes (Avignon Sud, Bédoin, Carpentras, Sablet, et Sorgues) et 4 en projet (Beaumes de Venises, Beaumettes, et Saint-Saturnin-Apt) dans le Vaucluse. La majorité de ces structures sont situées en zone rurale, les autres au sein de quartiers prioritaires.

Le mode d'exercice en structure d'exercice coordonné, de plus en plus prisé des professionnels, et tout particulièrement des jeunes médecins, constitue un des dispositifs favorisant le maintien ou le développement d'une offre de soins dans les territoires en voie de désertification médicale et/ou auprès des populations les plus vulnérables. La première évaluation des maisons de santé par l'IRDES en 2014 a montré que ces regroupements stabilisaient la démographie des professionnels, et amélioraient la qualité des soins à moindre coût (14).

L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

Plus de la moitié des décès liés à un cancer ou à une maladie de l'appareil circulatoire

En 2016, l'espérance de vie à la naissance dans le Vaucluse était proche des moyennes nationale et régionale : elle s'élevait à 79,3 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes, contre respectivement 79,7 ans et 85,5 ans dans la région (15). Entre 2009 et 2013, 4 963 personnes sont décédées en moyenne chaque année dans le département du Vaucluse, soit une surmortalité toutes causes confondues par rapport à la région de + 3,9 %. Les principales causes de décès dans le département sont, comme dans la région, les cancers (28 % des décès), les maladies de l'appareil circulatoire (26,4 %) et les traumatismes, c'est à dire les suicides, les accidents de la vie courante et de la circulation (7,1 % des décès).

Une mortalité prématurée élevée dans les cantons de Sault et d'Avignon

La mortalité prématurée (avant l'âge de 65 ans) est un puissant marqueur d'inégalités sociales de santé. Dans le Vaucluse, comme dans la région, le niveau de mortalité prématurée continue d'être élevé, malgré une diminution de plus de 30 % en 25 ans.

Sur la période 2009-2013, environ 900 décès prématurés ont été recensés en moyenne chaque année dans le département. Un tiers de ces décès serait évitable par une réduction des comportements à risque (tabagisme, consommation d'alcool, conduites dangereuses...).

On observe dans le Vaucluse des disparités territoriales de mortalité prématurée importantes. Ainsi, une surmortalité prématurée significative par rapport à la région est observée dans les cantons de Sault (+ 53,5 %) et Avignon (+16,2 %). A l'inverse, une sous-mortalité prématurée par rapport à la région est relevée dans les cantons de Beaumes-de-Venise (- 36,2 %) et de l'Isle sur la Sorgue (- 15,2 %).

Une surmortalité par rapport à la région pour différentes causes de décès

Globalement, les indicateurs de mortalité mettent en évidence une situation moins favorable dans le Vaucluse que dans le reste de la région. Ainsi, sur la période 2009-2013, une surmortalité a été relevée dans le Vaucluse par rapport à la région pour les cancers (+ 6,4 %), dont les cancers du sein (+ 13,1 %), les maladies de l'appareil circulatoire (+ 11,3 %) ou encore pour les accidents (+ 9,4 %). Ces constats mettent en évidence l'importance de développer des actions de prévention et de promotion de la santé dans le Vaucluse, notamment auprès des groupes de population les plus vulnérables (populations précaires, personnes âgées isolées, familles monoparentales...).

Près de 20 000 diabétiques traités dans le département

En 2015, on estimait à près de 20 000 le nombre d'assurés du régime général âgés de 20 ans ou plus traités pour un diabète, soit une prévalence standardisée de diabète traité de 5,9 % (7,3 % chez les hommes et 4,9 % chez les femmes). La prévalence de diabète relevée dans le département était plus élevée que dans la région, chez les hommes (+ 3,5 %) comme chez les femmes (+ 3,2 %). Ce résultat peut s'expliquer par le fait que la prévalence du diabète est plus élevée parmi les populations de niveau socio-économique moins favorisé, notamment en raison de la forte prévalence de l'obésité parmi celles-ci. Les complications du diabète sont fréquentes et graves (infarctus du myocarde, cécité et autres complications ophtalmologiques, insuffisance rénale chronique terminale, amputation d'un membre inférieur, mal perforant plantaire). Toutefois, elles peuvent être retardées voire évitées grâce à un contrôle strict de la maladie.

Environ 3 000 Interruptions Volontaires de Grossesse en 2013

En 2013, 3 034 Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG) ont été recensées dans le département, soit un taux de 25,5 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, le plus élevé de la région (taux de 21,1 / 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans). A noter que le nombre d'IVG a augmenté de 12,1 % entre 2011 et 2013 dans le département, deux fois plus que dans la région Paca (+ 5,6 %). Ce fort recours aux IVG dans le département peut être lié à la forte précarité observée dans le département, mais peut aussi suggérer l'existence de difficultés d'accès à la contraception.

LES ACTES DE PRÉVENTION

Une réalisation de bilans buccodentaires chez les enfants âgés de 6 ans peu fréquente dans les grandes villes du département

En 2014, près d'1 enfant âgé de 6 ans sur 2 (46,3 %) résidant dans le Vaucluse a bénéficié d'un bilan de santé buccodentaire ou d'une consultation chez le dentiste, comme dans la région (45,1 %). Après avoir augmenté de façon continue depuis 2009, ce chiffre a baissé entre 2013 et 2014 dans le département, contrairement à la tendance régionale.

Les grandes villes du département (Avignon, Bollène, Cavaillon...) se distinguent par des pourcentages bien inférieurs à la moyenne départementale, ce qui s'explique probablement par la précarité marquée dans ces communes. En effet, le recours aux soins buccodentaires est fortement lié au niveau de revenu, d'éducation et à la couverture complémentaire.

Selon l'Association Française Dentaire, une mauvaise hygiène dentaire a des conséquences majeures sur la santé globale et sur la qualité de vie des personnes, certaines étant irréversibles (caries, maladies des gencives, halitose mais aussi risque de maladies cardio-vasculaires, cancers, diabète...). (16)

Près d'1 femme âgée de 50-74 ans sur 2 a participé au dépistage organisé du cancer du sein

En 2014-2015, 47,6 % des femmes âgées de 50 à 74 ans ont participé au dépistage organisé du cancer du sein dans le Vaucluse, un chiffre largement supérieur à la moyenne régionale (37,2 %) mais proche de la moyenne nationale (51 %).

Si on prend en compte la réalisation des mammographies bilatérales, la participation passe à 59,1 %, un chiffre proche de la moyenne régionale. A noter que la participation au dépistage du cancer du sein est plus faible dans le nord-est du département (cantons de Sault et de Malaucène), dans le Lubéron (cantons de Bonnieux et Gordes) et dans l'agglomération d'Avignon que dans le reste du département.

Près d'1 personne âgée de 65 ans ou plus sur 2 vaccinée contre la grippe

Dans l'enquête EvalMater, les médecins des services de Protection Maternelle et Infantile et les médecins des services communaux de santé ont recueilli des données sur la couverture vaccinale des enfants âgés de 2 à 4,5 ans dans la région à partir des certificats de santé en 2012.

Pour ces deux catégories d'âge, les taux de vaccination contre le DTP (Diphtérie, Tétanos et Poliomyélite) étaient un peu plus faibles dans le Vaucluse que dans la région, contrairement à ceux contre la coqueluche (C) et l'hépatite B (Hib), qui étaient un peu plus élevés. Ainsi, respectivement 22,1 %, 22,9 % et 24,1 % des enfants âgés de 2 ans n'avaient pas reçu les 4 doses de DTP, de C et de Hib dans le département en 2012, contre 21,3 %, 23,8 % et 24,3 % des enfants de la région. De même, respectivement 7,9 %, 9,4 % et 10,6 % des enfants âgés de 3,5 à 4,5 ans du département n'avaient pas reçu les 4 doses de DTP, de C et de Hib dans le département en 2012, contre 6,5 %, 10,1 % et 10,7 % des enfants de la région.

En 2016, moins de la moitié des personnes âgées de 65 ans ou plus (45,3 %) se sont faites vacciner contre la grippe, un chiffre un peu en dessous de la moyenne régionale (46,6 %). Le pourcentage de personnes âgées vaccinées était plus important à l'ouest du département. Il était par contre plus faible (taux de vaccination de l'ordre de 40 %) au nord du département, dans les cantons de Vaison-la-Romaine et de Beaumes-de-Venise, ainsi que dans le Lubéron, dans les cantons de Bonnieux et de Gordes.

UN DISPOSITIF D'OBSERVATION DE LA SANTÉ ET DE SES DÉTERMINANTS EN RÉGION : LE SYSTÈME D'INFORMATION RÉGIONAL EN SANTÉ (SIRSÉPACA)

La connaissance des états de santé de la population régionale est un enjeu important pour élaborer une politique de santé publique. Le territoire peut être un lieu de concentration et d'expression des inégalités sociales face à la santé. Il peut jouer un effet propre sur la santé des habitants par le biais de son aménagement (logement, transports, éducation...), de facteurs environnementaux (pollution de l'air, des sols bruit...) et des équipements et ressources disponibles (offre de soins, équipements sportifs et culturels...).

L'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place depuis 2006 SIRSéPACA (www.sirsepaca.org). Cet outil, en accès libre sur internet, permet aux acteurs régionaux d'accéder à des indicateurs sur l'état de santé de la population, sur ses déterminants démographiques, sociaux et environnementaux à l'échelle de différents territoires de la région.

Pour en savoir plus

consulter le site www.sirsepaca.org

RÉFÉRENCES

1. La géographie et le découpage administratif du Vaucluse.
<http://www.vaucluse.fr/le-departement/le-vaucluse/>
2. Site internet de la Chambre de Commerce du Vaucluse.
<http://economie.vaucluse.cci.fr/>
3. Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur. Tableau de bord 2010 santé sécurité conditions de travail de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. 2010.
<http://www.sistepaca.org/sites/default/files/pdf/tbst/TBST-2010.pdf>
4. Khiredine-Medouni I, Breuillard É, Bossard C. Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants. Situation 2010-2011 et évolution 2007-2011. Saint-Maurice : Santé publique France ; 2016. 29 p.
http://invs.santepubliquefrance.fr/content/download/130471/466377/version/3/file/rapport_surveillance_mortalite_suicide_agriculteurs_exploitants.pdf
5. Agence départementale de développement et de réservations touristiques - Vaucluse tourisme. Les Chiffres Clés du Tourisme en Vaucluse – 2014
http://www.tourisme-en-vaucluse.com/wp-content/uploads/2013/01/ADT84_ChiffresClesTourismeVaucluse2014.pdf
6. Insee Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Emplois saisonniers : 174 000 contrats salariés et 30 000 missions d'intérim. Insee Analyses, 2016.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2019636>
7. Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes. Etude régionale sur les conditions de travail, les conditions de vie et la santé des travailleurs saisonniers. Volet 1 : étude qualitative auprès des saisonniers, des employeurs et des professionnels. Janvier 2008
<http://wd043.lerelaisinternet.com/pdf/saisonniers.pdf>
8. Outil Observatoire territorial de Provence-Alpes-Côte-d'azur, Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.
https://observatoireterritorial.regionpaca.fr/#s=2013;l=fr;i=log_ev.pt_nb_rp;v=map13
9. Système d'information géographique de la politique de la ville
<http://sig.ville.gouv.fr/zone/9384>
10. Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur. Projections de la perte d'autonomie et de sa prise en charge chez les personnes âgées de 75 ans et plus. Note de l'Observatoire Régional de la Santé, 2017.
http://www.sirsepaca.org/pdf/SIRSE_territoires/TERRITOIRE_REGION/perte_autonomie_75plus.pdf
11. Farache Jacqueline. L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner [Internet]. CESE; Disponible sur:
http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016_02_impact_chomage_entourage.pdf
12. Outil C@rtosanté, Atlasanté.
<http://cartosante.atlasante.fr/>
13. Observatoire Régional des Urgences Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Activité des services d'urgences : panorama 2016 de la région PACA, 2016.
<https://www.orupaca.fr/activite-services-durgence-panorama-2016-de-region-paca/>
14. Mousquès Julien, Bourgueil Yann. L'évaluation de la performance des maisons, pôles et centres de santé dans le cadre des expérimentations des nouveaux modes de rémunération (ENMR) sur la période 2009-2012. IRDES.
<http://www.irdes.fr/recherche/rapports/559-l-evaluation-de-la-performance-des-maisons-poles-et-centres-de-sante-dans-le-cadre-des-enmr.pdf>
15. Site internet de l'INSEE. Espérance de vie en 2016 [Internet]. Disponible sur:
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012749>
16. Site internet de l'Association Française Dentaire.
<http://www.adf.asso.fr/fr/>

Cartographie interactive :

- A l'échelle de différents échelons géographiques...



Indicateurs :

- Données sur le logement
- Indicateurs d'offre de soins
- Statistiques de mortalité par pathologie...



www.sirsepaca.org

Comité éditorial / supervision / préparation

Quentin Bollé, Hélène Dumesnil, Isabelle Feroni & Valérie Guagliardo

Mise en page

Bilel Mebarki (ORS Paca)

© Édition Juin 2019

ORS PACA - UMR 1252 SESSTIM (Marseille)

Faculté de Médecine - 27 boulevard Jean Moulin - 13385 Marseille cedex 5

courriel : accueil@orspaca.org | www.orspaca.org